

Appel à candidature pour le recrutement du/de/des consultant/es chargé/es de conduire une étude nationale sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les de la femme et des filles au Maroc

Termes de référence

I. CONTEXTE

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) des Nations Unies tenue au Caire en 1994 avec l'adoption du programme d'action par 179 pays ou états membres y compris le Maroc a reconnu que la promotion, l'autonomie et l'égalité pleine et entière des femmes sont indispensables à l'accomplissement de progrès sociaux et économiques. Elle met l'accent sur la valeur de l'engagement en faveur des femmes et des filles, affirmant l'importance de la santé sexuelle et reproductive, comme condition préalable à l'émancipation des femmes, appelant également à mettre un terme aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes.

Le Maroc s'est attelé à l'adoption des réformes structurelles et des politiques nationales en matière de santé et de promotion des droits des femmes et des filles, accomplissant de grands efforts en matière de la prévalence contraceptive, la baisse de la mortalité maternelle. Cependant, des défis persistent encore concernant l'accès à l'information, l'éducation et les services en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) pour les adolescents(es) et les jeunes et la morbi- mortalité de la jeune fille les grossesses non désirées, les avortements clandestins, le mariage des mineures, et la violence à l'égard des femmes.

Dans ce contexte, l'avortement dans des conditions à risque constitue l'une des causes majeures de la mortalité maternelle et un problème de santé publique chez les femmes et les filles, selon l'État de la population mondiale de 2022 du Fond des Nations Unies pour la Population, au niveau mondial, « plus de 60 % des grossesses accidentelles se soldent par un avortement, et l'on estime que 45 % des interruptions volontaires de grossesse sont non médicalisées et à l'origine de 5 à 13 % des décès maternels ».

Au Maroc, à ce jour il n'y a pas d'estimation fiable sur l'avortement. En 2014, l'étude CAP sur les « Connaissances, Attitudes, Pratiques », réalisée par le Ministère de la Santé des jeunes filles âgées de 15 à 24 ans ayant eu des relations sexuelles, avait annoncé que « 7,9 % parmi elles déclarent avoir déjà eu des grossesses non désirées et que 70% avaient déclaré avoir subi un avortement », l'étude considère que l'avortement à risque est une conséquence immédiate des grossesses non désirées et de l'échec de la contraception qui sont estimés respectivement à 25% et à 27%. FMAR

D'un autre côté, en 2013, l'OMS avait déjà annoncé que « *les avortements non sécurisés représentent par ailleurs 20 % de la charge totale de mortalité et d'incapacité imputable à la grossesse et à l'accouchement* ». ¹

En vue de disposer d'informations factuelles et actuelles concernant l'avortement au Maroc, l'OPALS, avec l'appui du bureau UNFPA Maroc, lance dans le cadre du projet « Droit à la SSR et l'égalité du genre au Maroc » la réalisation d'une étude nationale sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc.

II. OBJECTIF GENERAL DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif de dresser la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, en mettant l'accent sur les évidences scientifiques et la législation actuelle et l'impact au niveau social, mental, physique pour les femmes et les filles.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- Faire un benchmark international sur les bonnes pratiques et les solutions pérennes concernant l'avortement,
- Collecter les évidences scientifiques sur l'avortement au Maroc,
- Faire l'état des lieux sur l'actuelle législation sur l'avortement au Maroc,
- Faire le point sur la situation de l'avortement et les pratiques y afférentes au Maroc,
- Identifier les causes et circonstances de pratique de l'avortement au Maroc et circonscrire les profils socioéconomiques des populations féminines qui y recourent ;
- Mettre en évidence les impacts sur la santé et les droits de la femme et filles au Maroc,
- Analyser l'impact de l'avortement au niveau social, mental, physique,
- Elaborer des recommandations pour assurer la protection de la santé des femmes en s'inspirant des bonnes pratiques au niveau international et en les adaptant au contexte national.

IV. ROLES ET RESPONSABILITES DU OU DES CONSULTANT.E S

Le/la/les consultant.e. devra/devront :

- Assumer la responsabilité générale de la conception et de l'élaboration de l'étude selon les objectifs inscrits ;
- Assumer le rôle d'expert technique en SSR, Genre et Droit Humain ;
- Assumer la responsabilité de la production et de la soumission dans les délais impartis de tous les livrables, conformément aux TDR ;
- Diriger et coordonner le travail d'équipe de l'étude et garantir la qualité à toutes les étapes du processus ;
- Fournir les orientations méthodologiques à l'équipe ;
- Faire une cartographie au niveau national et international concernant les études sur l'avortement.

¹OMS 2013 : Avortement sécurisé : Deuxième édition Directives techniques et stratégiques à l'intention des systèmes de santé, deuxième Edition, 2013

V. LIVRABLES

- À l'issue de son appui, le /la/ les consultant.e.s devra/devront remettre :
- Une note méthodologique de conduite de l'étude,
- Un rapport provisoire de l'étude en français,
- Un rapport final de l'étude en français,
- Un résumé de l'étude en arabe et français,
- Une présentation power point des résultats de l'étude en français,
- Un plan de dissémination et un policy brief des recommandations de l'étude.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU PROFIL

- Doctorat ou Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+7) en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques, sciences juridiques, en santé publique, santé de la reproduction, économie de la santé, droit humain, démographie, statistiques, sociologie, épidémiologie, bio statistiques, ou tout autres domaines connexes,
- Minimum de 7 ans d'expérience dans l'élaboration d'étude de recherche, la production de rapports scientifiques, d'analyses, en matière d'égalité de genre, de droits à la SSR et de violences basées sur le genre ;
- Expérience avérée dans la collecte de données participatives et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, y compris les données sensibles au genre,
- Connaissance et expérience des politiques de santé publique, de la SSR y compris celles relatives aux filles et femmes,
- Bonne compétence en rédaction et en communication en français et arabe.

VII. FINANCEMENT :

L'étude sera conduite par l'OPALS Maroc et financée par l'UNFPA

Le / la/ les consultant.e.s ou le chef d'équipe des consultant.e.s percevra :

- 20% à la validation de la note méthodologique ;
- 20% à la remise du rapport provisoire ;
- 20% à la remise du rapport final validé et durésumé de l'étude en arabe et français ;
- 40% à la présentation des résultats de l'étude en français et le plan de dissémination et le Policy brief des recommandations de l'étude

VIII. DURÉE DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de quarante (40) jours ouvrables sur une période de 2 mois maximum entre le 2 mai (date de début) et le 12 juin 2023 (date de fin) suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de l'élaboration de l'étude.

- **Phase de démarrage** : 9 jours ouvrables pour l'élaboration et la validation de la note méthodologique,
- **Phase de terrain** : 10 jours ouvrables,
- **Phase d'analyse et rapportage** : 9 jours ouvrables pour le projet de rapport final,
- **Phase de présentation** : 3 jours ouvrables pour l'atelier de partage des résultats,

- **Phase de l'élaboration du plan de dissémination et du Policy brief** : 9 jours ouvrables.

Soumission de l'offre

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de l'étude et sa dissémination et une estimation du nombre de jours par phase ;
- Le CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (2 au minimum), ou études / rapports similaires.

L'offre financière :

L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.

Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique ;
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 70%.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 30%.

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).

Analyse financière comparative des offres : A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

Analyse technico-financière : les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière. $N=0,7*T+0,3*F$

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevra/recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

Dépôt des dossiers des candidatures

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leurs offres au plus tard le **25** avril 2023, à 16h00 GMT+1 par email aux adresses suivantes : secretariatopals@gmail.com

L'objet de l'email doit impérativement porter la mention suivante « Etude sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc ».

Les dossiers qui parviendront après la date et l'heure limite fixée ci-dessus ne seront pas pris en compte.